



Communiqué de la LDH Paris 14ème/6ème

Le ministère du travail doit respecter les engagements pris le 28 juin 2010

Au plus fort de l'acte II de la grève des travailleurs sans papiers entamée en octobre 2009, la section de la Ligue des droits de l'Homme Paris 14/6 avait fondé en association avec d'autres organisations politiques et associations d'arrondissements du sud de Paris, le comité de soutien aux 250 travailleurs sans papiers du bâtiment qui occupaient alors les locaux du FAF-SAB¹, rue du regard dans le 6^{ème} arrondissement de Paris.

Au-delà l'ensemble des grévistes en France et en particulier en Région Parisienne a obtenu au prix d'une lutte très dure et longue, faite de nombreuses occupations, manifestations, interviews dans les médias, qu'un accord soit passé avec les ministères du travail et de l'immigration. Cet accord consistait en un addendum assurant la régularisation de l'ensemble des grévistes recensés conjointement par les organisations syndicales et les ministères ainsi que l'application de critères justes et harmonisés pour la régularisation des travailleurs sans papiers en général.

Aujourd'hui ces accords sont très peu respectés. Si 2000 grévistes ont reçu effectivement des récépissés en vue de leur régularisation, la majorité consiste en des récépissés temporaires (d'une durée de 3 mois). Pire encore, plusieurs centaines de grévistes ont reçu, en violation de l'accord de juin 2010, des Obligations de Quitter le Territoire Français (OQTF).

Dans ce contexte insupportable pour ces hommes et ces femmes qui ne peuvent obtenir que leurs droits les plus simples soient reconnus, une centaine d'entre eux ont décidé, ce jeudi 10 novembre, d'occuper les salons Hoche dans le 8^{ème} arrondissement de Paris afin de demander que les dossiers en souffrance à la préfecture pour les 12 salariés sans-papiers de cet espace soient traités mais au-delà pour demander que la parole du gouvernement donnée pour l'ensemble des grévistes soit enfin respectée.

Paris, le 14 novembre 2011

--

¹ Fond d'Assurance Formation des Salariés de l'Artisanat du BTP